

N° 53 / 2024

Lille, le 19 février 2024

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION AUX ADHERENTS

C.O.S./CULTURE



GIMS au Kursaal à Dunkerque Le jeudi 30 janvier 2025 (heure à préciser)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
Lundi 8 avril 2024

Ces informations se trouvent sur le site internet <https://directce-site.com/cos>

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Madame BOUTEZ au 03.59.73.64.73 / catherine.boutez@lenord.fr

! A compter du 11/03/2024 Madame SAINLEGER
catherine.sainleger@lenord.fr !

Adresse physique : Nouveau Forum 49 rue Gustave Delory à Lille/ 1^{er} étage / porte C102

Accueil : de 8h15 à 12h15

L'après-midi sur rendez vous

En cas d'absence merci de contacter le secrétariat du COS : 03.59.73.64.62 ou 64

Le COS Culture vous propose d'assister à un concert de GIMS dans le cadre de sa tournée « LE DERNIER TOUR » au Kursaal à Dunkerque le jeudi 30 janvier 2025 (heure à préciser) :

Un show grandiose dans lequel il interprétera son nouvel album « Les dernières volontés de Mozart – Symphony » ainsi que ses plus grands tubes.

La mise en scène fera la part belle à la musique et au chant, révélant pour la première fois tout le potentiel lyrique et la voix spectaculaire de Gims.

MODALITES PRATIQUES

Prix public : 69 € CATEGORIE 1

Prix COS : 45 €

Nombre de places (assises numérotées) : **limité à 2 par adhérent**

La prestation est réservée aux membres du foyer : adhérent-e COS, conjoint-e, concubin-e, pacsé-e etc et aux enfants à charge. Tout-e adhérent-e vivant seul-e peut être accompagné-e d'une personne extérieure.

Date limite d'inscription : **Lundi 8 avril 2024**

S'agissant de billets dématérialisés, ils seront envoyés par mail.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fera à l'aide du bulletin situé dans la rubrique « Bons commande ou inscriptions » et ne sera prise en compte que dûment complétée et accompagnée du règlement.

- en chèque bancaire : **chèque au nom de l'adhérent-e et libellé à l'ordre du COS**
- en espèces (ex : si vous ne possédez pas de chéquier)
- en **chèques vacances à partir de 80 € : ne pas les libeller** ; si vous choisissez le paiement en chèques vacances, merci de joindre un chèque de caution du montant total de la prestation en attendant de savoir si l'éventuel tirage au sort vous a été favorable. Les chèques vacances devront parvenir au COS avant l'envoi des tickets ou le jour du retrait.

Si les demandes sont supérieures au nombre de places achetées par le COS, **un tirage au sort auquel vous êtes conviés, aura lieu le vendredi 12 avril 2024 à 13 heures au COS, 1^{er} étage Porte C102.**

Tout dossier incomplet c'est-à-dire sans règlement ne pourra faire partie du TAS.

Après vérification, le résultat du tirage au sort sera disponible sur le site du COS.

Chaque adhérent retenu recevra une confirmation écrite de sa participation par mail.

Ne sont pas prioritaires les adhérents ayant bénéficié du même type de prestation.

Aucun remboursement ne sera effectué quel que soit le motif.

A retourner à l'adresse postale : Hôtel du Département
Comité des Œuvres Sociales Secteur culture 51 rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex
Merci d'être vigilant sur l'affranchissement de vos courriers.
Le C.O.S. décline toute responsabilité quant à la perte ou au vol de votre paiement.
AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE FAITE PAR TELEPHONE ou OUTLOOK